



**Le service public est le patrimoine de ceux
qui n'en n'ont pas.
Le défendre, c'est préserver la richesse de
ceux qui n'ont rien !**

Lorsque les agents de la DGFIP luttent pour le maintien des sites,
ils se battent aussi pour un service public au plus proche des citoyens.

Lorsque les agents de la DGFIP se battent contre le prélèvement de l'impôt à la
source, ils défendent aussi les droits et les intérêts des contribuables.

Lorsque les agents de la DGFIP revendiquent pour préserver leurs statuts,
ils défendent aussi l'égalité de traitement des citoyens-contribuables.

Lorsque les agents de la DGFIP se battent pour préserver l'emploi dans les services
publics, ils combattent le chômage des jeunes.

Tous en grève et manifestations le mardi 22 mai 2018.

CONTRE :

- La liquidation pure et simple du réseau de la DGFIP,
- La privatisation ou l'abandon de nos missions,
- La suppression de 120 000 postes de fonctionnaires : 50 000 emplois au sein de la fonction publique d'État et 70 000 au sein de la fonction publique territoriale,
- Le plan de départs volontaires pour réduire les effectifs,
- Le recours massif aux contractuels ce qui correspond de fait à la privatisation de la fonction publique. Titularisation de tous les contractuels,
- La rémunération au mérite pour récompenser le travail de ceux qui s'investissent et s'intègrent dans le cadre des réformes.

POUR :

- La défense du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers, qui garantissent sur l'ensemble du territoire l'égalité de traitement des citoyens,
- L'arrêt des suppressions d'emplois. Création d'emplois statutaires à la hauteur des besoins des services,
- Le dégel de la valeur du point d'indice et le rattrapage des pertes subies. Le maintien d'un point d'indice unique dans les trois fonctions publiques,
- Le maintien des instances paritaires,
- L'abrogation du jour de carence,
- Le maintien du code des pensions, des régimes spéciaux, du système de retraite par répartition,
- Refuser la rémunération au mérite et exiger l'abandon du PPCR et du RIFSEEP.

Les neuf organisations syndicales de la Fonction publique : FO, CGT, Solidaires, FSU, CFTC, CFE-CGC, FAFP, CFDT, UNSA, appellent tous les fonctionnaires des trois versants de la Fonction publique à :

la GRÈVE et aux MANIFESTATIONS le MARDI 22 MAI 2018 :

ANGERS : 10 H 30 place Leclerc,

CHOLET : 10 h 30 place Travot,

SAUMUR : 10 h 30 place Bilange